



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/451
11 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 79 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 9	2
II. POLITIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	10 - 38	10
A. Priorités, équité et efficacité	10 - 16	10
B. Allocation de ressources	17 - 29	12
C. Allocations des ressources dans chaque secteur	30 - 38	18
III. SOUTIEN INTERNATIONAL	39 - 49	20
A. Aide	39	20
B. Education à l'étranger	40 - 45	22
C. Sociétés transnationales	46 - 47	29
D. Organisations intergouvernementales	48 - 49	29
IV. CONCLUSION	50 - 56	30

33p.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 18 de la résolution 44/213 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1989, dans lequel l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-cinquième session un rapport sur la mise en valeur des ressources humaines, comprenant une évaluation des effets défavorables de la situation économique actuelle sur les pays en développement et sur leurs efforts de mise en valeur des ressources humaines, des recommandations concernant les mesures à prendre pour promouvoir la mise en valeur des ressources humaines de ces pays et des propositions concernant les moyens d'accroître l'appui prêté dans ce domaine par la communauté internationale, en particulier par les pays développés, en tenant compte, notamment, du rapport demandé par le Conseil économique et social dans sa résolution 1989/120 et des résultats de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, qui aura lieu à Bangkok en mars 1990.

2. Il n'existe pas de définition convenue de l'expression "mise en valeur des ressources humaines" - ou développement humain, qui est également employée dans le présent rapport - mais une telle définition n'est peut-être pas vraiment nécessaire dans la mesure où ses éléments principaux font l'objet d'un vaste consensus tacite. Souvent, l'accent mis sur le facteur humain du développement concerne davantage les objectifs généraux de ce dernier que des indicateurs strictement économiques tels que le produit national brut par habitant.

3. D'une manière générale, cependant, la plupart des indicateurs montrent que la mise en valeur des ressources humaines est très étroitement liée au niveau de développement économique. Comme l'indique le tableau 1, les pays où l'espérance de vie à la naissance est de 70 ans ou plus sont presque tous, à quelques rares exceptions intéressantes près, des pays industrialisés et développés, alors que ceux où elle est inférieure à 70 ans sont des pays en développement et ceux où elle est inférieure à 50 ans sont les pays les plus pauvres.

Tableau 1
 Espérance moyenne de vie à la naissance (1985-1990)

70 ans et plus	60 à 69 ans	50 à 59 ans	40 à 49 ans	
Albanie	Afrique du Sud	Bangladesh	Afghanistan	
Allemagne (République fédérale d')	Algérie	Bolivie	Angola	
Argentine	Arabie saoudite	Botswana	Bénin	
Australie	Brazil	Cameroun	Bhoutan	
Autriche	Cap-Vert	Côte d'Ivoire	Burundi	
Bahreïn	Chine	Gabon	Cambodge	
Barbade	Colombie	Ghana	Congo	
Belgique	Egypte	Haïti	Djibouti	
Bulgarie	El Salvador	Inde	Ethiopie	
Canada	Equateur	Indonésie	Gambie	
Chili	Guatemala	Kenya	Guinée	
Chypre	Guyana	Lesotho	Guinée-Bissau	
Costa Rica	Honduras	Libéria	Guinée équatoriale	
Cuba	Iran (République islamique d')	Madagascar	Kampuchea démocratique	
Danemark	Iraq	Namibie	Malawi	
Emirats arabes unis	Jamahiriya arabe libyenne	Népal	Mali	
Espagne	Jordanie	Nigéria	Mauritanie	
Etats-Unis d'Amérique	Liban	Oman	Mozambique	
Fidji	Malaisie	Ouganda	Niger	
Finlande	Maroc	Pakistan	République centrafricaine	
France	Maurice	Papouasie-Nouvelle-Guinée	République démocratique populaire lao	
Grèce	Mexique	République-Unie de Tanzanie	Rwanda	
Hongrie	Mongolie	Swaziland	Sénégal	
Irlande	Myanmar	Togo	Sierra Leone	
Islande	Nicaragua	Yémen	Somalie	
Israël	Paraguay	Zaire	Soudan	
Italie	Pérou	Zambie	Tchad	
Jamaïque	Philippines	Zimbabwe		
Japon	Qatar			
Koweït	République arabe syrienne			
Luxembourg	République dominicaine			
Malte	Suriname			
Norvège	Thaïlande			
Nouvelle-Zélande	Tunisie			
Panama	Turquie			
Pays-Bas	Union des Républiques socialistes soviétiques			
Pologne	Venezuela			
Portugal	Viet Nam			
République démocratique allemande				
Roumanie				
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				
Singapour				
Sri Lanka				
Suède				
Suisse				
Tchécoslovaquie				
Trinité-et-Tobago				
Uruguay				
Yougoslavie				
Population totale de chaque groupe (en milliards)	987 957	2 157 815	1 435 332	180 299
Pourcentage de la population mondiale	20,35	44,86	29,57	3,71

Source : Organisation des Nations Unies, World Population Prospects, 1988 (numéro de vente : ST/ESA/SER.A/106).

4. De même, le taux d'alphabétisation des adultes atteint presque 100 % dans tous les pays développés. En revanche, bien que plus de 90 % de la population adulte de huit pays en développement (tous situés en Amérique latine, à l'exception de la Thaïlande) soient alphabétisés (voir tableau 2), le taux d'alphabétisation des adultes chute en dessous de 30 % dans 11 pays en développement d'Afrique, au Népal et au Pakistan en Asie, et au Yémen en Asie occidentale. Quant au taux d'alphabétisation des femmes d'âge adulte, il est encore plus faible puisqu'il se situe en dessous de 30 % dans 24 pays en développement représentant 23 % de la population féminine mondiale (voir tableau 3). Ce groupe de pays comprend l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, le Népal et le Pakistan en Asie, le Yémen en Asie occidentale et 17 pays d'Afrique.

Tableau 2

Taux d'alphabétisation des adultes dans les pays en développement
(aux alentours de 1985)

90 % et plus	60 à 89 %	30 à 59 %	Inférieur à 30 %	
Argentine	Bahreïn	Algérie	Afghanistan	
Chili	Bolivie	Angola	Bénin	
Costa Rica	Botswana	Bangladesh	Burkina Faso	
Guyana	Brézil	Burundi	Gambie	
Mexique	Chine	Cameroun	Guinée	
Suriname	Colombie	Cap-Vert	Mali	
Thaïlande	Congo	Côte d'Ivoire	Népal	
Trinité-et-Tobago	El Salvador	Egypte	Niger	
	Equateur	Ghana	Pakistan	
	Ethiopie	Guatemala	Sénégal	
	Fidji	Guinée-Bissau	Sierra Leone	
	Gabon	Guinée	Somalie	
	Honduras	équatoriale	Tchad	
	Indonésie	Haïti	Yémen ^{a/}	
	Iraq	Inde		
	Jamahiriya-arabe libyenne	Iran (République islamique d')		
	Jordanie	Kenya		
	Koweït	Libéria		
	Lesotho	Malawi		
	Liban	Maroc		
	Madagascar	Mozambique		
	Malaisie	Nigéria		
	Maurice	Ouganda		
	Nicaragua	Papouasie-		
	Panama	Nouvelle-Guinée		
	Paraguay	République		
	Pérou	centrafricaine		
	Philippines	Rwanda		
	Portugal	Togo		
	République	Tunisie		
	arabe syrienne	Yémen		
	République	démocratique ^{a/}		
	démocratique			
	populaire lao			
	République			
	dominicaine			
	Singapour			
	Sri Lanka			
	Swaziland			
	Turquie			
	Venezuela			
	Zaire			
	Zambie			
	Zimbabwe			
Population totale de chaque groupe (en milliers)	178 587	1 765 773	1 247 777	196 037
Pourcentage de la population mondiale	3,68	36,38	25,71	4,04

Source : Compendium des statistiques relatives à l'alphabétisme de l'Unesco, No 30, et World Population Prospects, 1988.

^{a/} Le 22 mai 1990, le Yémen démocratique et le Yémen ont fusionné et ne forment plus qu'un seul Etat.

/...

Tableau 3

Taux d'alphabétisation des femmes d'âge adulte dans les
 pays en développement (aux alentours de 1985)

90 % et plus	60 à 89 %	30 à 59 %	Inférieur à 30 %	
Argentine Costa Rica Guyana Suriname Trinité-et-Tobago	Bahreïn Bolivie Botswana Brésil Colombie El Salvador Equateur Fidji Indonésie Iraq Jordanie Koweït Lesotho Liban Madagascar Malaisie Maurice Mexique Panama Paraguay Pérou Philippines Portugal République démocratique populaire lao République dominicaine Singapour Sri Lanka Swaziland Thaïlande Turquie Venezuela Yougoslavie Zambie	Algérie Cameroun Cap-Vert Chine Congo Côte d'Ivoire Egypte Gabon Ghana Guatemala Haïti Honduras Iran (République islamique d') Jamahiriya arabe libyenne Kenya Malawi Nigéria Ouganda Papouasie-Nouvelle- Guinée République arabe syrienne Rwanda Tunisie Zaïre	Afghanistan Bangladesh Bénin Burkina Faso Burundi Gambie Guinée Guinée-Bissau Inde Libéria Mali Maroc Mozambique Népal Niger Pakistan République centrafricaine Sénégal Sierra Leone Somalie Tchad Togo Yémen Yémen démocratique	
Population féminine totale de chaque groupe (en milliers)	17 852	380 695	699 282	542 119
Pourcentage de la popula- tion féminine mondiale	0,74	15,78	28,96	22,47

Source : Compendium de statistiques relatives à l'analphabétisme de l'Unesco, No 30, et World Population Prospects, 1988.

/...

5. L'analphabétisme a des répercussions dans de nombreux domaines. Les parents alphabétisés - surtout les mères - ont généralement une meilleure connaissance de l'hygiène, de la nutrition et des soins médicaux; ils contribuent ainsi à réduire le taux de mortalité infantile et, partant, à élever l'espérance moyenne de vie à la naissance. Parmi les 27 pays du tableau 1 où l'espérance de vie moyenne est inférieure à 50 ans, 16 ont un taux d'alphabétisation des femmes d'âge adulte inférieur à 30 %. L'amélioration de la nutrition et la baisse de la morbidité dans les familles peu nombreuses favorisent une fréquentation scolaire régulière et une meilleure exploitation des possibilités d'éducation. Du point de vue des politiques à suivre, le lien est intéressant. Il est probable qu'une nette amélioration des conditions sanitaires et nutritionnelles passe par l'alphabétisation des femmes car on constate que les familles sont moins nombreuses, les enfants sont en meilleure santé et tirent meilleur parti des possibilités d'éducation offertes lorsque les parents ont reçu une éducation.

6. En effet, l'éducation a un rôle absolument essentiel. Elle permet d'apprendre à lire et à écrire et donc de réunir des informations, de communiquer avec d'autres agents de la vie économique et sociale et de participer à la vie politique de la communauté. L'éducation est par ailleurs le principal moyen d'acquérir les compétences requises par une économie qui croît et se diversifie. L'éducation est également censée rendre les individus capables de s'adapter aux changements économiques et sociaux parce qu'elle permet d'accumuler de nouvelles connaissances et compétences et de saisir les occasions de progresser. Bien que l'éducation s'acquière essentiellement au cours des premières années de la vie, la rapidité de certains progrès technologiques rend parfois indispensable, au-delà de cette période, l'apprentissage de nouvelles compétences. Dans les sociétés où le taux d'alphabétisation des adultes est faible, les programmes d'éducation pour adultes ont pour fonction de le faire augmenter.

7. L'éducation primaire pour tous étant une réalité depuis plusieurs dizaines d'années, dans les pays développés, la population active y est alphabétisée à près de 100 % (voir tableau 4). Au sein de cette population, le pourcentage de personnes ayant fait des études supérieures va de 6 % en Autriche à 23 % aux Etats-Unis. En revanche, la part de la population active n'ayant pas reçu d'éducation scolaire est très élevée en Haïti (73 %), en Inde (67 %), au Bangladesh (62 %), en Côte d'Ivoire (59 %), au Mozambique (58 %), au Maroc (56 %) et en Egypte (53 %). Dans les pays en développement, le pourcentage d'adultes ayant reçu une éducation postsecondaire dépasse les 10 % aux Philippines, au Pérou et à Cuba. Ce qu'il faut retenir de ces chiffres contrastés - et, il faut le reconnaître, peu sûrs - n'est pas que 10 %, voire davantage, de la population active des pays en développement devrait recevoir une éducation postsecondaire. En effet, l'éducation reçue par la population active des pays développés correspond aux schémas de production et de consommation de ces sociétés qui sont en avance de plusieurs générations par rapport à celles de la plupart des pays en développement. Les pays en développement devraient accorder une priorité élevée à l'éducation et aux compétences requises pour accroître la production de nourriture, de vêtements et d'abris, construire des routes, des réseaux d'irrigation, des installations électriques et des réseaux d'assainissement et créer les infrastructures permettant de répondre à ces besoins essentiels.

8. Un degré peu élevé de mise en valeur des ressources humaines se traduit par une faible productivité 1/. Cependant, il importe de garder à l'esprit que la faible productivité de la main-d'oeuvre des pays en développement est aussi plus directement imputable à la faiblesse des infrastructures - routes, centrales électriques, usines, équipements - dont elle dispose. C'est ce qui fait que, si la mise en valeur des ressources humaines est indispensable pour accroître la productivité de la main-d'oeuvre, elle se révèle insuffisante en l'absence d'infrastructures et d'équipements.

9. Si l'on considère les pays en développement pris dans leur ensemble, on constate que la mise en valeur des ressources humaines est peu développée en Afrique et en Asie du Sud (à l'exception de Sri Lanka) et importante en Amérique latine, le reste de l'Asie occupant une position intermédiaire.

Tableau 4

Composition de la population active par niveau d'instruction dans un certain nombre de pays
(estimation en pourcentage de la population active)

	Année	N'ont reçu aucune éducation	Etudes primaires		Etudes secondaires		Etudes supérieures
			Commencées	Achevées	Commencées	Achevées	
Pays en développement							
Argentine	1980	4,7	24,9	34,8	17,7	9,5	8,4
Bangladesh	1981	62,4	15,9	4,1	10,7	5,5	1,5
Bésil	1980	24,7	35,3	7,9	19,6	6,6	5,9
Chili	1981	4,1	32,2	18,8	24,4	12,2	8,3
Chine	1982	28,3	13,1	21,3	25,8	10,7	0,9
Colombie	1978	16,3	31,3	23,6	9,2	14,9	4,7
Côte d'Ivoire	1978	59,2	3,1	18,0	14,4	5,3	0,0
Cuba	1981	4,2	23,5	22,6	29,0	8,9	11,9
Egypte	1976	53,2	19,3	10,1	5,6	6,7	5,1
Equateur	1982	16,2	13,9	37,0	13,5	10,8	8,5
Guyana	1982	17,6	0,0	34,2	41,7	1,2	5,3
Haiti	1982	72,9	15,5	3,4	3,5	4,0	0,8
Inde	1981	66,6	14,5	6,9	4,9	3,9	3,2
Indonésie	1978	31,6	23,1	35,7	5,3	3,8	0,5
Kenya	1980	48,9	16,0	24,9	4,0	5,8	0,4
Malaisie	1980	17,9	17,1	23,4	22,9	16,1	2,6
Maroc	1982	56,4	12,9	8,8	14,9	5,1	1,9
Mexique	1977	26,9	28,8	26,9	8,9	3,2	5,2
Mozambique	1980	57,7	28,2	11,4	2,5	0,2	0,1
Pérou	1981	13,5	20,7	26,2	12,9	14,6	12,1
Philippines	1980	7,8	21,3	27,4	15,1	12,7	15,7
République de Corée	1980	14,8	1,1	33,2	18,5	23,4	9,1
Singapour	1980	21,9	3,0	46,4	18,4	6,3	4,0
Sri Lanka	1981	8,5	12,7	35,9	38,3	2,8	1,8
Turquie	1980	16,1	10,3	50,4	9,8	8,9	4,5
Venezuela	1979	15,9	24,8	24,8	17,1	11,1	6,3
Zambie	1979	20,2	38,4	13,8	6,3	20,2	1,1
Pays développés							
1987							
Allemagne, République fédérale d'					22,5	71,2	6,3
Autriche					31,4	62,4	6,2
Canada					23,8	61,5	14,7
Espagne					58,6	36,4	5,0
Etats-Unis d'Amérique					16,4	60,2	23,4
Japon					29,2	56,3	14,5
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					56,2	26,8	17,0
Suède					44,1	44,8	11,1

Source : Pour les pays en développement, G. Psacharopoulos et A. M. Arriagada, "La composition de la population active par niveau d'instruction : une comparaison internationale, Revue internationale du Travail, vol. 125, No 5, septembre-octobre 1986, OIT, Genève. Pour les pays développés : Perspectives de l'emploi de l'OCDE, juillet 1989 (OCDE, Paris).

II. POLITIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

A. Priorités, équité et efficacité

10. L'allocation de ressources aux secteurs de la santé, de la nutrition et de l'éducation soulève des questions fondamentales relatives aux politiques en matière de mise en valeur des ressources humaines. Ces ressources sont mobilisées soit par l'intermédiaire d'organismes du secteur public, organisations religieuses et autres organisations bénévoles soit par des initiatives privées. Les ressources intérieures destinées à la mise en valeur des ressources humaines sont complétées par des ressources provenant de l'étranger. Bien que celles-ci soient proportionnellement faibles, elles sont indispensables pour fournir les services d'enseignants spécialisés et autre personnel qualifié, pour introduire des idées et méthodes nouvelles ainsi que des techniques et du matériel nouveaux.

11. En ce qui concerne le décaissement des ressources ainsi mobilisées, les questions les plus difficiles concernent peut-être leur répartition. Celle-ci doit répondre à des considérations à la fois d'équité et d'efficacité et être politiquement viable. Il se pose d'abord la question de la répartition entre les zones rurales et urbaines : si la plus grande partie de la population (sauf en Amérique latine) vit dans les zones rurales, c'est dans les zones urbaines que l'on trouve les groupes les mieux organisés et les plus actifs politiquement. La même question se pose lorsque certaines régions, pour des raisons historiques ou en raison de la pénurie d'autres infrastructures, sont moins bien dotées que d'autres de moyens de mise en valeur des ressources humaines. L'égalité d'accès des hommes et des femmes à ces services constitue aussi un problème.

12. Ces considérations sont toutes liées à la nécessité d'assurer l'accès à ces services à des personnes appartenant à des couches sociales différentes à l'intérieur de chaque communauté.

13. Nombre de ces questions de répartition sont intimement liées aux décisions concernant la manière dont les ressources sont décaissées pour financer diverses composantes des programmes de santé, de nutrition et d'éducation. L'allocation des ressources entre la santé publique et la médecine curative et entre les soins de santé primaires et d'autres services de santé influe sur la répartition des services de santé entre les zones rurales et urbaines et entre les différentes couches sociales. Allouer des fonds à la nutrition des femmes enceintes et des mères allaitantes, des nourrissons et des jeunes enfants plutôt qu'à celle des adultes travaillant dans l'industrie urbaine peut améliorer sensiblement la mise en valeur des ressources humaines. La répartition des ressources allouées à l'enseignement entre les niveaux primaire, secondaire et supérieur revêt une importance cruciale non seulement à cause de la valeur essentielle de l'enseignement primaire, mais également parce que, dans la plupart des pays, l'enseignement primaire et secondaire ne peut continuer de se développer que si les institutions nationales d'enseignement supérieur produisent des diplômés. De plus, les décisions concernant l'allocation des ressources entre l'enseignement général et l'enseignement technique, en particulier aux niveaux secondaire et supérieur, influenceront sur l'équilibre entre les diplômés que produit le système d'enseignement et les compétences dont a besoin l'économie.

14. L'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées pour la mise en valeur des ressources humaines dépend de plusieurs décisions prises par les sociétés. La façon de mobiliser les ressources est elle-même importante. Les particuliers ou les familles payant de leurs propres deniers les services qu'ils reçoivent veilleront généralement à ce que ceux-ci ne soient pas gaspillés tandis que les dépenses de fonds provenant de sources éloignées, par exemple une administration centrale, ont tendance à ne pas être surveillées d'aussi près. Cependant, des services tels que la santé publique sont des biens publics qui ne peuvent pas être assurés ni financés au moyen de ressources privées. D'autres services tels que l'enseignement primaire procurent à l'ensemble de la société des avantages sans commune mesure avec ceux dont bénéficie l'individu ou la famille qui reçoit cet enseignement, de sorte que compter uniquement sur le privé pour la prestation de ces services priverait les sociétés d'avantages importants. Enfin, dans les sociétés hautement structurées de la plupart des pays en développement, seule une petite minorité bénéficierait de ces services s'ils étaient laissés entièrement à l'initiative privée. Il est donc parfois nécessaire en matière de décision d'opérer un partage entre ceux qui financent les dépenses et ceux qui gèrent et contrôlent les institutions qui fournissent les services. On a manifesté de plus en plus d'enthousiasme pour l'idée de conférer aux instances locales un plus grand pouvoir de contrôle et de gestion afin d'accroître la responsabilité de ceux qui fournissent ces services et donc d'assurer une utilisation plus efficace des ressources, le financement provenant d'une source centrale.

15. Le dosage des apports nécessaires à la fourniture de ces services influe également sur l'efficacité de l'utilisation des ressources. Dans le domaine de l'enseignement une décision cruciale est le choix entre les enseignants et le matériel pédagogique, notamment les manuels, les équipements et des fournitures aussi simples que la craie et le tableau noir. Le degré d'instruction des enseignants et les compétences qu'ils ont acquises déterminent en partie la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent. Si des structures relativement simples sont utilisées pour la construction des locaux, un volume donné de dépenses d'équipement consacrées à l'éducation peut être plus largement réparti. Au niveau de la prestation de services de santé, le type de compétence que les praticiens acquièrent au cours de leur formation constitue une question importante. Les niveaux élevés de compétence acquis pendant de longues années de formation intensive et coûteuse le sont souvent aux dépens de compétences simples et largement utilisées, acquises dans un délai relativement court et d'un coût minime par rapport à l'autre type de formation.

16. L'acquisition de compétences accroît la mobilité de la main-d'oeuvre entre les pays. Ceux qui possèdent des compétences mieux rémunérées dans les pays où les salaires sont élevés quitteront les pays où les salaires sont bas bien que leur contribution au développement de ces derniers puisse être plus importante que dans les pays offrant des traitements plus élevés. Avec les pénuries de personnel dont commencent à souffrir plusieurs pays développés, les travailleurs qualifiés en provenance de pays en développement seront fortement incités à émigrer vers les pays développés, attirés par des traitements élevés. Dans les pays en développement, un schéma de migration analogue vers les pays offrant des traitements plus élevés a été observé dans le passé et il est probable que cette tendance se poursuivra. Relever les salaires des travailleurs qualifiés pour les empêcher de partir se heurtera aux aspirations égalitaires mais une telle mesure sera inévitable dans une économie mondiale ouverte.

B. Allocation des ressources

17. La mise en valeur des ressources humaines n'a pas bénéficié de la même priorité dans tous les pays en développement. Selon les estimations, les dépenses totales de santé dans les pays en développement varient entre 2 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays les plus pauvres et environ 5 % du PIB dans les pays à revenu intermédiaire. La part de ces dépenses prise en charge par le gouvernement oscille entre 30 % et 70 %, les dépenses publiques représentant une proportion plus faible du total dans les pays les plus pauvres 2/. On trouvera au tableau 5 le montant des dépenses consacrées à l'enseignement primaire et à la santé en pourcentage du PNB dans un certain nombre de pays en développement en 1985. Bien qu'on ne puisse considérer ces chiffres comme extrêmement précis, la conclusion générale qu'on peut en tirer n'en est pas moins valable. Les pays figurant sur la colonne gauche du tableau, qui consacrent une part bien plus importante de leur PNB à l'enseignement primaire et aux services de santé ont atteint des taux d'alphabétisation et d'espérance de vie à la naissance plus élevés que ceux situés dans la colonne de droite.

Tableau 5

Dépenses d'enseignement primaire et de santé, en pourcentage du PNB, 1985

<u>Enseignement primaire</u>			
Botswana	2,8	Ghana	0,7
Chili	2,2	Haïti	0,6
Costa Rica	1,5	Inde	1,2
Thaïlande	2,0	Népal	1,0
Tunisie	2,3	Pakistan	0,7

<u>Santé</u>			
Chili	2,1	Burkina Faso	0,9
Malaisie	1,8	Ethiopie	1,2
Maurice	2,1	Inde	0,3
Sri Lanka	1,3	Pakistan	0,2

Source : Rapport sur le développement dans le monde, 1990, p. 52.

18. Au début des années 80, les dépenses de santé publiques et privées dans les pays en développement étaient en moyenne de 9 dollars par habitant dans les pays à faible revenu et de 31 dollars dans les pays à revenu intermédiaire, alors qu'elles étaient en moyenne de 670 dollars dans les pays développés 3/. Les dépenses publiques par habitant se situaient entre 0,80 dollars et 16 dollars dans 29 pays à faible revenu, la moitié environ dépensant au plus 3 dollars, tandis que dans 39 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, elles allaient de 4 dollars à 67 dollars, la moitié environ dépensant au plus 12 dollars 4/.

19. Dans la plupart des pays en développement, une partie des services de santé est assurée et financée par le secteur privé. En Indonésie, en Malaisie, au Pérou et en Thaïlande, les médecins privés traitent au moins 25 % de malades non hospitalisés. En République de Corée et aux Philippines, 40 % des consultations au moins sont effectuées par des médecins privés, même dans les zones rurales 3/. C'est au cours des années 80 que s'est développé le secteur privé. En Jamaïque et à Sri Lanka, pays où la prestation de services de santé publique a été un franc succès, on a encouragé au cours de ces dernières années la prestation de services privés. En Malaisie, la part des médecins dans le secteur privé est passée de 43,2 % du nombre total de médecins en 1975 à 52 % en 1983 et à 55 % en 1985. Au cours des années 80, les investissements dans les lits d'hôpitaux du secteur public ont stagné à Sri Lanka, tandis que le nombre des lits d'hôpitaux du secteur privé semble avoir au moins doublé. En Indonésie, environ la moitié de tous les hôpitaux et 30 % des lits sont privés; 17 % des médecins du pays et 15 % du personnel infirmier et paramédical étaient des employés d'hôpitaux privés en 1985.

20. Dans de nombreux pays en développement, les ménages consacrent 2 à 5 % de leur revenu annuel aux soins de santé 6/. Les dépenses des particuliers représentent plus de 70 % du montant total des dépenses de santé au Bangladesh, au Pakistan, en République de Corée, en République arabe syrienne et en Thaïlande et moins de 30 % dans un certain nombre de pays africains. Les paiements privés effectués par les particuliers représentent en moyenne plus de 50 % de toutes les dépenses de santé dans les pays en développement, contre moins de 25 % dans les pays développés. Les dépenses de santé non publiques correspondent pour la plupart aux honoraires et à l'achat de médicaments 5/.

21. Les honoraires versés par les usagers pour les services fournis dans les centres de santé publique sont peu élevés dans la plupart des pays en développement. Les recettes à ce titre en pourcentage des dépenses publiques totales de santé au début des années 80 se situaient entre 2 % au Pakistan et 17,4 % en Colombie, la moyenne pour les pays en développement étant de 7 %. Seuls quelques pays recouvrent plus de 15 % des dépenses de santé par le biais des honoraires. En Chine, les hôpitaux couvrent les trois quarts environ de leurs dépenses de fonctionnement à l'aide des honoraires et des médicaments achetés par les malades.

22. En raison de la conjoncture économique défavorable qui a prévalu pendant les années 80, les pays en développement, notamment ceux d'Afrique et d'Amérique latine, ont plus de mal que jamais à allouer des ressources à la mise en valeur des ressources humaines. En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, les dépenses d'éducation et de santé par habitant ont sensiblement diminué en valeur réelle au début des années 80 6/. La chute des niveaux de revenu, de l'assistance extérieure et des recettes publiques et la modification des priorités en matière de dépenses publiques sont autant de facteurs ayant contribué à réduire les dépenses publiques consacrées aux services sociaux, notamment à la nutrition, à l'éducation et à la santé. En Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans six des huit pays pour lesquels des données étaient disponibles, la part des dépenses publiques consacrée aux services sociaux a chuté entre 1981 et 1985 (voir A/45/137-E/1990/35, sect. III) 9/. La chute a été vertigineuse entre 1981 et 1987 au Mexique (de 39 % à 18 %), au Brésil (de 46 % à 33 %), en République-Unie de Tanzanie (de 22 % à

16 %) et au Togo (de 34 % à 24 %). Les réductions ont été importantes en Ouganda et en Zambie. Les dépenses publiques par habitant en valeur réelle pour les services sociaux ont diminué de 44 % entre 1980 et 1984 à Madagascar, de 48 % entre 1980 et 1985 au Sénégal et de 62 % entre 1980 et 1986 en Somalie 7/.

23. Les dépenses publiques courantes d'éducation par élève à presque tous les niveaux ont considérablement diminué en valeur réelle au cours de la première moitié des années 80 en Afrique et en Amérique latine (tableau 6).

24. La détérioration de la situation économique et les difficultés budgétaires qu'ont connues de nombreux pays africains, notamment le Ghana, le Libéria, le Mali et la République-Unie de Tanzanie au cours des années 80, ont empêché d'assurer l'inscription des élèves du niveau primaire au même rythme que l'arrivée de la cohorte des enfants de cet âge 8/.

Tableau 6

Dépenses publiques courantes par élève

(En dollars des Etats-Unis de 1980)

	<u>Premier niveau</u>		<u>Deuxième niveau</u>		<u>Troisième niveau</u>	
	1980	1985	1980	1985	1980	1985
Total mondial a/	179	191	523	549	2 859	2 792
Pays en développement	95	92	168	154	771	641
Afrique du Nord	166	178	610	424	982	998
Afrique subsaharienne a/	63	62	210	198	2 915	1 940
Asie du Sud	20	31	40	63	128	220
Asie de l'Est (pays récemment industrialisés)	200	360	211	325	514	473
Autres pays d'Asie de l'Est	68	94	103	125	197	170
Asie occidentale	369	200	737	456	2 652	1 861
Amérique latine et Caraïbes	187	171	229	176	1 439	1 132
Chine	10	17	27	51	914	1 144
Pays les moins avancés	27	30	92	89	807	343
Pays développés à économie de marché	1 239	1 469	2 156	2 480	4 282	4 710
Europe orientale et URSS	714	768	617	617	3 177	3 546

Source : Département des affaires économiques et sociales internationales.

Note : Les dépenses pour chaque groupe de pays sont des moyennes des dépenses des différents pays pondérées par le nombre d'étudiants aux différents niveaux.

a/ Non compris le Nigéria.

25. De 1980 à 1984, les dépenses de santé par habitant ont chuté dans 14 pays d'Amérique latine pour lesquels des données étaient disponibles. Les dépenses de santé par habitant ont chuté dans 7 pays sur 15 en Afrique, dans 3 pays sur 7 au Moyen-Orient et dans 4 pays sur 12 en Asie du Sud et de l'Est pour lesquels des données ne sont disponibles que pour la période 1979-1983 9/.

26. Les dépenses de santé de l'administration centrale en pourcentage des dépenses publiques totales dans les pays en développement ont fortement diminué entre 1972 et 1987 (voir tableau 7). Leur part a été sensiblement réduite dans 9 pays sur 12 en Afrique, dans 6 pays sur 10 en Asie, dans 7 pays sur 11 en Amérique latine et dans 1 pays sur 4 en Asie occidentale. En Afrique, elle a augmenté au Botswana, au Ghana et au Malawi; en Amérique latine, elle a augmenté en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Costa Rica et au Panama, et en Asie elle a augmenté en République de Corée, aux Philippines, en Thaïlande et légèrement en Indonésie. Elle a fortement chuté au Kenya (de 7,8 % à 6,03 %), au Nigéria (de 3,6 % à 0,78 %), en Zambie (de 7,4 % à 4,71 %), au Myanmar (de 6,1 % à 4,42 %), en Bolivie (de 6,3 % à 1,89 %), en El Salvador (de 10,1 % à 7,38 %) et au Mexique (de 5,1 % à 1,27 %).

Tableau 7

Dépenses de santé de l'administration publique centrale,
 en pourcentage des dépenses totales

Pays en développement	1972	1987
<u>Afrique</u>		
Botswana	6,10	7,44
Burkina Faso	8,20	5,22
Ethiopie	5,70	3,56
Ghana	6,30	8,28
Kenya	7,90	6,08
Malawi	5,50	5,90
Maroc	4,80	3,04
Maurice	10,30	7,56
Nigéria	3,60	0,78
Ouganda	5,30	2,39 a/
Tunisie	7,40	5,93
Zambie	7,40	4,71
<u>Asie</u>		
Indonésie	1,40	1,47
République de Corée	1,20	2,35
Malaisie	6,80	4,80
Myanmar	6,10	4,95
Népal	4,70	4,42
Pakistan	1,10	0,88 a/
Philippines	3,20	4,57
Singapour	4,50	3,59
Sri Lanka	6,40	5,42
Thaïlande	3,70	6,08
<u>Asie occidentale</u>		
Iran (République islamique d')	3,60	6,05 a/
Koweït	5,50	7,60
Oman	5,90	4,76
République arabe syrienne	1,40	1,55

/...

Tableau 7 (suite)

Pays en développement	1972	1987
<u>Amérique latine</u>		
Argentine	0,00	2,12
Bolivie	6,30	1,89 a/
Brésil	6,70	9,51
Chili	8,20	6,31
Costa Rica	3,80	19,34 a/
El Salvador	10,10	7,38
Mexique	5,10	1,27
Panama	15,10	16,71
Pérou	6,10	5,77
Uruguay	1,60	4,77 a/
Venezuela	11,70	10,02 a/

Source : FMI, Annuaire des statistiques de finances publiques, vol. VII et XIII, 1983 et 1989.

a/ Données de 1986.

27. Dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique latine, les missions religieuses et autres groupes à but non lucratif sont d'importants fournisseurs de services de santé. Les missions religieuses sont particulièrement efficaces en tant qu'organisations officieuses de santé au niveau local. Les services de santé administrés par des églises ont souvent un caractère multidimensionnel et comprennent des services dispensés à l'hôpital par des antennes mobiles. Au Malawi, l'Association des hôpitaux privés du Malawi, qui fournit de nombreux services de santé, est essentiellement constituée d'organisations religieuses. Sur les 44 hôpitaux du pays, à l'exception de deux hôpitaux régionaux, 20 sont administrés par l'Association et comptent 38 % de tous les lits d'hôpitaux du pays 10/.

28. Dans les pays en développement, environ un septième des enfants fréquentent des écoles privées. Cette proportion est d'environ 12 % au niveau primaire et de 28 % au niveau secondaire 11/. Bien que les ressources du secteur privé complètent celles du secteur public consacrées à l'éducation, elles présentent deux dangers. Le premier est que ceux qui peuvent payer parce qu'ils en ont les moyens ont plus de chances d'avoir de bons revenus grâce à leur éducation et à leur compétence professionnelle que ceux qui sont dans la même situation mais qui ne disposent pas de revenus personnels. Le deuxième danger réside dans le fait que ceux qui sont en dehors du système public pourraient jouir de ressources plus importantes et de qualité supérieure et donc avoir un avantage sur les autres. Dans les deux cas, il en résulterait une aggravation des inégalités. Un programme de bourses d'études octroyées en fonction du mérite et des besoins économiques permettrait de réduire

/...

sensiblement ces inégalités. Cependant, les enfants de familles aisées ont tendance à être tellement privilégiés par rapport à ceux des familles modestes qu'il est peu probable que les inégalités résultant de ces systèmes soient éliminées.

29. Pour que les efforts de mise en valeur des ressources humaines se développent dans les pays en développement, ces pays doivent accroître leurs recettes et allouer davantage de ressources à la nutrition, à la santé et à l'éducation, au détriment en particulier des dépenses militaires qui sont relativement élevées dans plusieurs d'entre eux 12/. La reprise de la croissance en Afrique et en Amérique latine faciliterait l'allocation de ressources plus importantes à la mise en valeur des ressources humaines.

C. Allocation des ressources dans chaque secteur

30. Le résultat des politiques de mise en valeur des ressources humaines dépend aussi de l'affectation des ressources dans chaque secteur. La Banque mondiale estime qu'en moyenne de 70 à 85 % des dépenses totales de santé dans les pays en développement vont aux soins curatifs, de 10 à 20 % aux soins préventifs et les 5 à 10 % qui restent à des actions collectives comme la lutte contre les moustiques et l'éducation sanitaire 13/.

31. Les dépenses publiques de santé privilégient très nettement les soins hospitaliers en milieu urbain. On estime que les hôpitaux des villes, qui ne desservent habituellement qu'une petite fraction de la population, absorbent 70 % du budget public de la santé 14/. Au Brésil par exemple, près de 80 % des dépenses publiques nationales vont aux soins hospitaliers dispensés en milieu urbain, principalement dans le sud du pays, alors que, dans le nord-est, les taux de morbidité et de mortalité néo-natale sont parmi les plus élevés du monde. Le Niger consacre la moitié de son budget de la santé aux services hospitaliers des zones urbaines, 40 % aux centres de soins des villes de province, et 10 % seulement aux zones rurales, où habitent pourtant 80 % de la population 15/. Or, une répartition différente des dépenses, selon laquelle des ressources plus importantes seraient affectées à la médecine préventive et aux services communautaires, aiderait à réduire plus vite encore les taux de morbidité et de mortalité, comme on a pu le voir dans plusieurs pays en développement, tels que la Chine, le Costa Rica et le Sri Lanka.

32. Dans le domaine de l'éducation, le problème de l'allocation des ressources est celui du choix entre les différents niveaux d'enseignement. Dans des pays faiblement alphabétisés, consacrer une proportion élevée des dépenses d'éducation à l'enseignement supérieur revient à perpétuer une très faible mise en valeur des ressources humaines, dans l'ensemble de la population, alors que seule une faible proportion de celle-ci profite de ces dépenses. La Guinée, Madagascar, le Mali, Haïti, le Bangladesh et le Pakistan figurent parmi les pays où le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation primaire sont faibles, mais qui consacrent pourtant une proportion importante de leur budget de l'éducation à l'enseignement supérieur (voir D/45/37-T/1990/35, sect. II, F). En Afrique occidentale, 20 % des fonds publics consacrés à l'éducation iraient à l'enseignement supérieur, qui ne touche que 2 % de la population de la tranche d'âge intéressé 16/.

33. Une fois qu'un système éducatif a atteint un certain niveau, il devient évidemment nécessaire de développer l'enseignement supérieur. En effet, les enseignements du supérieur comme du primaire et du secondaire sortent des établissements d'enseignement supérieur. En ce sens, la production des établissements d'enseignement supérieur est en quelque sorte l'équivalent d'une industrie de la machine-outil, indispensable à la production d'autres matériels utilisés pour produire des biens de consommation. Pourtant, un excédent systématique de diplômés de l'enseignement supérieur, sur de longues périodes, ne saurait se justifier pour ces seules raisons.

34. Une affectation plus rationnelle des ressources aiderait considérablement à relever le taux d'alphabétisation. Dans plusieurs pays en développement, il devient urgent d'un point de vue politique général comme du point de vue de la politique de l'éducation, d'examiner les questions d'égalité, de responsabilité financière et de répartition des ressources entre les différents niveaux d'enseignement 17/.

35. Souvent, plus de 90 % des dépenses courantes d'éducation servent à payer les maîtres. Dans les pays à faible revenu, les ressources consacrées à l'achat de moyens d'enseignement ne dépasseraient pas 3 % des dépenses courantes. En République centrafricaine, il y avait un manuel pour 10 à 20 élèves. Au début des années 80, 23 % seulement des écoles du Brésil avaient reçu un manuel de première année. En République dominicaine, moins de 20 % des élèves de huitième année, dans des écoles publiques, avaient des livres de mathématiques. Aux Philippines, 32 % seulement des professeurs de sciences de cinquième année utilisaient fréquemment un manuel 16/.

36. Dans les prestations médicales, une concurrence tout aussi vive se manifeste entre les ressources consacrées au personnel médical, au matériel et aux produits pharmaceutiques. Des médicaments coûteux sont souvent achetés de préférence aux médicaments bon marché d'usage courant nécessaires aux traitements des maladies largement répandues. L'amenuisement de la capacité d'importation de beaucoup de pays en développement pendant les années 80 a encore aggravé la situation. Une distribution plus rationnelle des ressources limitées permettrait une mise en valeur des ressources humaines nettement plus efficace.

37. Les crises économiques et les amputations budgétaires qu'elles ont successivement rendues nécessaires ont nettement abaissé le niveau de vie général, et en particulier celui des enseignants. Au Mexique, les maîtres ont perdu environ 40 % de leur pouvoir d'achat entre 1979 et 1984. Au Pérou, ils en ont perdu 35 % entre 1974 et 1980 et, en Bolivie, 65 % entre 1980 et 1985 18/. Aux Philippines, le Gouvernement a récemment doublé le traitement des enseignants, et pourtant leur revenu peut dépasser tout juste le seuil de pauvreté officiel. Dans certains pays africains, le traitement des maîtres, comme celui de tous les autres fonctionnaires, n'a pas été corrigé de l'inflation et s'est notablement affaibli en termes réels au cours des cinq à 15 dernières années; à cela, s'ajoute le fait que dans de plus en plus de pays, ces traitements sont versés avec retard. Ainsi, les enseignants de tous niveaux se soucient davantage de gagner leur vie que d'enseigner. Certains doivent avoir un deuxième ou même un troisième emploi. Dans les villes, les maîtres créent de petites entreprises; dans les campagnes, ils

donnent plus de temps à leur lopin de terre. Ils consacrent donc beaucoup moins de temps à préparer leurs cours et à corriger les devoirs, et cela explique en partie la perte progressive d'efficacité des établissements d'enseignement.

38. Tant dans leur conception que dans leur application pratique, les politiques de plusieurs pays en développement ont fait que la répartition des dépenses publiques de mise en valeur des ressources humaines bénéficie plus aux groupes à revenus élevés qu'aux groupes à revenus faibles. Au Chili, au Costa Rica, en République dominicaine et en Uruguay, le cinquième de la population ayant les revenus les plus élevés aurait bénéficié de plus de la moitié des fonds publics consacrés à l'enseignement supérieur, tandis que le cinquième le plus mal loti n'en aurait reçu que 10 %. Il existe également des indices montrant qu'en Chine, au Pérou et au Sénégal, les services de santé sont répartis de façon telle qu'ils favorisent très nettement les citadins 19/. Ces effets sont pour une grande part déterminés par le pouvoir relatif qu'ont les groupes concurrents d'intervenir dans la définition de la politique économique et sociale. Mais des disparités aussi frappantes devraient disparaître rapidement dès l'adoption de formes de gouvernements plus nettement responsables devant l'opinion publique et favorisant une plus grande participation.

III. SOUTIEN INTERNATIONAL

A. Aide

39. Comme le montre le tableau 8, les pays développés donateurs, les organisations intergouvernementales et les autres organismes d'aide consacrent environ le quart de leur aide à la mise en valeur des ressources humaines. Dans les pays développés, à l'exception du Canada et de la Suède, la proportion des ressources affectées à la mise en valeur des ressources humaines a augmenté de façon marquée entre 1975-1976 et 1986-1987. En fait, le Comité d'aide au développement (CAD) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) voit dans la mise en valeur des ressources humaines une pièce essentielle de la stratégie de coopération pour le développement et reconnaît que l'aide qu'on lui octroie bénéficie d'un large appui dans l'opinion publique des pays développés 20/.

Tableau 8

Pays du CAD et organisations multilatérales : place de la mise
 en valeur des ressources humaines dans l'assistance totale,
 1975-1976 et 1986-1987

(En pourcentage)

Pays et organisations	Infrastructure sociale et administrative a/		Aide alimentaire	
	1975-1976	1986-1987	1975-1976	1986-1987
Total CAD	19,9	24,7	12,7	5,4
Allemagne	23,4	32,8	3,1	3,1
Australie	17,5	28,6	9,2	6,7
Autriche	7,4	33,8	-	1,6
Belgique	4,9	44,1	2,9	2,0
Canada b/	16,5	9,0	20,6	12,9
Danemark	14,0	21,2	3,4	0,6
Etats-Unis	8,1	20,2	29,5	14,0
Finlande b/	10,9	31,9	7,3	-
France	53,7	41,6	1,1	0,8
Irlande	-	40,3	-	-
Italie	14,0	20,6	-	5,8
Japon	3,3	15,4	0,5	1,3
Norvège	22,9	34,4	-	1,9
Nouvelle-Zélande	14,5	36,0	5,5	0,6
Pays-Bas	34,6	23,7	1,6	2,0
Royaume-Uni	4,7	22,5	-	1,2
Suède	22,2	15,9	8,4	0,5
Suisse	12,3	16,5	10,6	5,8
Banque mondiale	...	16,9	-	-
IDA	...	21,3	-	-
CEE	...	12,3	-	11,5
Organismes des Nations Unies b/	...	26,8	-	20,7
Autres organismes	...	14,9	-	-
Total multilatéral	...	17,6	-	3,1
Total général	...	21,3	-	4,3

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :
Rapport 1989. Coopération pour le développement dans les années 1990, p. 251,
 tableau 9.

a/ Education, santé, population, approvisionnement en eau et assainissement,
 et planification et administration publique.

b/ Données de 1986.

/...

B. Education à l'étranger

40. L'accueil d'étudiants des pays en développement dans les établissements des pays développés est l'une des voies les plus fécondes de la coopération internationale à la mise en valeur des ressources humaines des pays en développement. Il est particulièrement nécessaire dans les pays en développement où les établissements d'enseignement supérieur n'existent pas encore et où les professeurs doivent venir de l'étranger ou se former dans des universités étrangères. Si un pays en développement n'a besoin que de quelques spécialistes d'une discipline donnée, il est plus rentable pour lui de les former dans un établissement étranger que de créer des installations coûteuses puis de faire venir de l'étranger les enseignants nécessaires.

41. En 1987, il existait environ 57 millions d'étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur de leur pays (voir tableau 9); 886 000 étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur étrangers, soit 1,5 étudiant poursuivant ses études à l'étranger pour 100 étudiants les poursuivant dans un établissement national. Cette proportion variait considérablement d'un pays à l'autre; dans les pays développés, elle n'était que de 0,77 %; dans les pays en développement au contraire, elle était de 2,6 %.

42. Cette dépendance à l'égard des universités étrangères était particulièrement forte dans les pays africains et les pays en développement d'Asie occidentale. Si cinq des 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et six des 21 pays d'Asie du Sud et de l'Est comptent plus de 10 étudiants poursuivant leurs études à l'étranger pour 100 étudiants les poursuivant dans leur pays, c'est le cas des 42 pays africains sauf sept, et de 10 des 14 pays d'Asie occidentale.

43. En général, plus la proportion et le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements nationaux est faible, plus la proportion d'étudiants inscrits dans des établissements étrangers est élevée; en effet, il faut, pour mettre en place un système multidisciplinaire qui fonctionne et qui puisse offrir un enseignement satisfaisant, que le nombre d'étudiants atteigne un certain seuil. Pourtant, il existe des différences marquées entre les pays dans le rapport entre le nombre d'étudiants à l'étranger et la population étudiante intérieure. Par exemple, il y avait dans les universités néo-zélandaises 52 000 étudiants, tandis que 1 370 Néo-Zélandais étudiaient à l'étranger, soit un rapport de 2,6 %; en Malaisie, au contraire, 48 000 étudiants poursuivaient leurs études dans le pays et 40 000 à l'étranger, soit 84 étudiants pour 100. Au Honduras, avec une population étudiante de 32 000 personnes, 4,2 % des étudiants honduriens se trouvaient à l'étranger; à Sri Lanka, 13,2 % des 26 000 étudiants poursuivaient leurs études à l'étranger. En Jordanie, 88 étudiants poursuivaient leurs études à l'étranger, pour 100 qui les poursuivaient dans leur pays, la population étudiante étant de 28 000.

44. Sur le nombre total d'étudiants poursuivant leurs études dans des établissements d'enseignement supérieur étrangers, 46 % étaient originaires d'Asie, 18 % d'Afrique et 28 % de pays développés.

45. Quatre pays, les Etats-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, accueillent environ 65 % de tous les étudiants étrangers; 350 000, soit près de 40 %, poursuivaient leurs études aux Etats-Unis. Soixante-douze pour cent de tous les étudiants poursuivant leurs études à l'étranger étaient originaires de pays en développement, alors que ces pays ne représentaient que 50 % de l'ensemble de la population étudiante mondiale. Comme les droits d'inscription et les frais de séjour à l'étranger, en particulier dans les pays développés, sont nettement plus élevés que dans les pays en développement, ces derniers devraient examiner ensemble la possibilité d'assurer une formation réciproque de leurs étudiants, ce qui serait moins coûteux que de les envoyer dans des pays développés. Il y a là peut-être l'une des perspectives les plus fécondes de coopération entre pays en développement. Outre qu'elle permettrait une utilisation plus efficace des ressources, cette coopération aiderait à rendre moins grave le problème du non-retour de ceux qui ont reçu une formation avancée. Peut-être permettrait-elle aussi de faire un meilleur usage du potentiel que représentent les universités des pays en développement, non seulement pour l'enseignement, mais aussi pour la création de capacités de recherche supplémentaires et la réalisation d'activités de promotion du développement. L'échange d'étudiants à l'échelon régional est peut-être aussi un moyen de réunir une population suffisante pour que s'épanouissent des établissements d'enseignement supérieur.

Tableau 9

Etudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur
 de leur pays et à l'étranger, 1987 (ou données les plus récentes)

Région et pays	Etablissements nationaux	Etablissements étrangers	Etudiants à l'étranger/ Etudiants dans leur pays (pourcentage)
<u>Monde entier</u>	57 124 693	886 188	1,55
<u>Pays en développement</u>	24 637 933	637 402	2,59
<u>Afrique</u>	1 878 143	161 931	8,62
Algérie	203 529	13 366	6,57
Angola	4 493	1 323	29,45
Bénin	8 870	2 231	25,15
Botswana	2 378	565	23,76
Burkina Faso	4 498	1 358	30,19
Burundi	3 266	606	18,55
Cameroun	19 588	7 897	40,32
Congo	11 008	3 110	28,25
Côte d'Ivoire	19 660	3 965	20,17
Egypte	790 399	11 504	1,46
Ethiopie	29 253	4 974	17,00
Gabon	4 089	1 072	26,22
Ghana	16 350	2 506	15,33
Guinée	5 923	1 156	19,52
Jamahiriya arabe libyenne	30 000	2 016	6,72
Kenya	21 756	3 770	17,33
Lesotho	2 339	251	10,73
Libéria	5 095	916	17,98
Madagascar	36 269	4 169	11,49
Malawi	3 979	551	13,85
Mali	5 536	2 131	38,49
Maroc	212 151	29 426	13,87
Maurice	1 589	2 154	135,56
Mauritanie	5 407	1 816	33,59
Mozambique	2 335	260	11,13
Niger	3 317	924	27,86
Nigéria	208 051	14 063	6,76
Ouganda	11 037	1 092	9,89
République centrafricaine	2 754	1 247	45,28
République-Unie de Tanzanie	5 070	1 592	31,40

/...

Tableau 9 (suite)

Région et pays	Etablissements nationaux	Etablissements étrangers	Etudiants à l'étranger/ Etudiants dans leur pays (pourcentage)
Rwanda	2 029	765	37,70
Sénégal	16 048	3 686	22,97
Sierra Leone	1 809	883	48,81
Somalie	15 672	1 539	9,82
Soudan	37 367	10 188	27,26
Swaziland	2 172	249	11,46
Tchad	1 991	1 000	50,23
Togo	7 456	1 952	25,18
Tunisie	43 797	10 746	24,54
Zaïre	40 878	5 991	14,66
Zambie	8 768	1 243	14,18
Zimbabwe	20 167	1 678	8,32
Asie du Sud et de l'Est	14 314 858	251 826	1,76
Afghanistan	17 509	1 698	9,70
Bangladesh	462 265	3 451	0,75
Bhoutan	288	57	19,79
Chine	2 064 900	65 885	3,19
Fidji	2 344	1 256	53,58
Hong-kong	76 844	24 717	32,17
Inde	5 474 700	25 462	0,47
Indonésie	980 162	15 172	1,55
Malaisie	105 964	40 324	38,05
Mongolie	39 072	278	0,71
Myanmar	165 000	495	0,30
Népal	54 355	991	1,82
Pakistan	99 309	8 892	8,95
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 397	365	5,71
Philippines	1 973 182	5 691	0,29
République de Corée	1 548 772	29 384	1,90
République démocratique populaire lao	5 322	717	13,47
Singapour	35 192	8 894	25,27
Sri Lanka	61 628	3 461	5,62
Thaïlande	1 026 952	9 674	0,94
Viet Nam	114 701	4 962	4,33

Tableau 9 (suite)

Région et pays	Etablissements nationaux	Etablissements étrangers	Etudiants à l'étranger/ Etudiants dans leur pays (pourcentage)
Asie occidentale	1 030 008	128 557	12,48
Arabie saoudite	130 924	7 411	5,66
Bahreïn	4 180	1 864	44,59
Emirats arabes unis	7 640	1 893	24,78
Iran (République islamique d')	219 332	35 535	16,20
Iraq	183 608	5 979	3,26
Israël	118 608	5 653	4,77
Jordanie	60 553	25 084	41,42
Koweït	25 521	4 177	16,37
Liban	70 510	15 045	21,34
Oman	2 152	2 515	116,87
Qatar	5 347	1 052	19,67
République arabe syrienne	182 933	16 081	8,79
Yémen	15 055	4 990	33,15
Yémen démocratique	3 645	1 278	35,06
Pays méditerranéens	888 221	33 549	3,78
Chypre	4 247	10 884	256,28
Malte	1 447	227	15,69
Turquie	534 459	17 161	3,21
Yougoslavie	348 068	5 277	1,52
Hémisphère occidental	6 526 703	61 539	0,94
Argentine	902 882	3 053	0,34
Barbade	5 227	658	12,59
Bolivie	97 022	1 773	1,83
Brésil	1 470 555	6 744	0,46
Chili	224 338	3 128	1,39
Colombie	434 623	5 692	1,31
Costa Rica	71 585	1 299	1,81
Cuba	262 225	1 550	0,59
El Salvador	74 024	1 384	1,87
Equateur	280 594	1 707	0,61
Guatemala	51 860	988	1,91
Guyana	2 328	718	30,84
Haïti	6 289	1 956	31,10

/...

Tableau 9 (suite)

Région et pays	Etablissements nationaux	Etablissements étrangers	Etudiants à l'étranger/ Etudiants dans leur pays (pourcentage)
Honduras	37 386	1 368	3,66
Jamaïque	12 054	2 587	21,46
Mexique	1 311 252	8 174	0,62
Nicaragua	26 878	2 672	9,94
Panama	62 143	2 140	3,44
Paraguay	33 203	342	1,03
Pérou	472 597	3 896	0,82
République dominicaine	123 748	891	0,72
Trinité-et-Tobago	4 939	3 045	61,65
Uruguay	91 580	568	0,62
Venezuela	467 371	5 206	1,11
<u>Pays développés</u>	32 486 760	248 786	0,77
<u>Pays développés à économie de marché</u>	24 946 604	237 164	0,95
<u>Autres pays développés</u>	16 988 408	70 077	0,41
Afrique du Sud	419 191	2 956	0,71
Australie	389 734	2 762	0,71
Canada	1 277 624	19 262	1,51
Etats-Unis	12 398 000	20 926	0,17
Japon	2 398 261	22 798	0,95
Nouvelle-Zélande	105 598	1 373	1,30
<u>Europe</u>	7 958 196	167 087	2,10
Allemagne, République fédérale d'	1 579 085	24 867	1,57
Autriche	188 192	5 856	3,11
Belgique	254 329	3 690	1,45
Danemark	118 641	1 879	1,58
Espagne	954 005	10 310	1,08
Finlande	139 375	5 226	3,75
France	1 327 771	13 305	1,00
Grèce	1 07 808	34 049	17,21
Irlande	70 301	2 835	4,03
Islande	4 699	2 004	42,65

/...

Tableau 9 (suite)

Région et pays	Etablissements nationaux	Etablissements étrangers	Etudiants à l'étranger/ Etudiants dans leur pays (pourcentage)
Italie	1 141 127	18 478	1,62
Luxembourg	843	3 709	439,98
Norvège	104 246	6 160	5,91
Pays-Bas	399 786	6 980	1,75
Portugal	103 585	4 711	4,55
Royaume-Uni	1 068 386	15 354	1,44
Suède	184 324	3 350	1,82
Suisse	121 693	4 324	3,55
<u>URSS et Europe de l'Est</u>	<u>7 540 156</u>	<u>11 622</u>	<u>0,15</u>
Albanie	23 784	225	0,95
Bulgarie	135 852	789	0,58
Hongrie	99 025	1 148	1,16
Pologne	458 585	5 029	1,10
République démocratique allemande	437 919	781	0,18
Roumanie	157 041	719	0,46
Tchécoslovaquie	170 550	1 298	0,76
URSS	6 057 400	1 633	0,03

Source : Département des affaires économiques et sociales internationales, d'après Annuaire statistique de l'Unesco 1989 et sources nationales.

C. Sociétés transnationales

46. Les sociétés transnationales présentes dans les pays en développement disposent de plusieurs atouts pour aider à la mise en valeur des ressources humaines : leur point de vue mondial, qui leur permet de s'adapter rapidement à l'évolution technique mondiale dans le monde entier; leur rôle moteur dans le domaine de l'innovation technique; et des ressources qu'elles peuvent consacrer à la formation de nombreuses compétences. Elles apportent du matériel nouveau mais aussi une pratique de la gestion et d'autres talents professionnels. La participation des populations locales à leurs activités entraîne un transfert de connaissances qui contribue à la mise en valeur des ressources humaines.

47. Les sociétés transnationales emploient environ 7 millions de personnes dans les pays en développement, soit 1 % de la population active 21/. Approximativement 2 millions d'entre elles sont des jeunes femmes, employées principalement pour à peu près cinq ans et surtout à des travaux de montage industriels, et qui ne reçoivent ou n'acquiescent qu'une formation très limitée. A l'opposé, on trouve quelques rares cadres et gestionnaires qui sont formés dans les usines et bureaux de leur société mère. Leur nombre est forcément restreint. De multiples possibilités s'offrent toutefois aux sociétés transnationales de contribuer à la mise en valeur des ressources humaines, en particulier dans les pays où le niveau d'enseignement est élevé.

D. Organisations intergouvernementales

48. Les gouvernements et les organisations intergouvernementales ont donné beaucoup d'importance à la mise en valeur des ressources humaines en pays en développement, en lui consacrant des ressources, en comparant les données d'expérience et en attirant l'attention des responsables politiques sur les grandes questions qui revêtent une urgence particulière.

49. Le Sommet mondial pour les enfants, tenu les 29 et 30 septembre 1990 sous le patronage de l'UNICEF, du PNUD et de la Banque mondiale, n'est que la plus récente des réunions auxquelles il aura été question de l'un des éléments majeurs de la mise en valeur des ressources humaines. La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien (Thaïlande), 5-9 mars 1990) a fait converger un vaste éventail de forces sociales pour mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur de l'éducation. Au niveau régional, les gouvernements ont souligné l'importance de la mise en valeur des ressources humaines en Afrique, avec la Déclaration de Khartoum : Vers une approche du redressement socio-économique et du développement de l'Afrique centrée sur l'homme (5-8 mars 1988), en Asie, avec le Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines (Jakarta, 20 avril 1988), et dans les Caraïbes, avec le communiqué de la dixième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (Grand Anse, 3-7 juillet 1989). Le Programme des Nations Unies pour le développement, dans son Rapport sur le développement humain, 1990, a procédé à une très instructive analyse comparative de certains domaines de la mise en valeur des ressources humaines en pays en développement. La Banque mondiale, dans son Rapport sur le développement dans le monde, 1990, aborde le problème particulier de la pauvreté et insiste sur

l'importance des politiques de mise en valeur des ressources humaines dans la lutte contre le paupérisme. La Commission économique pour l'Asie et le Pacifique a entrepris l'analyse des problèmes que pose la mise en valeur des ressources humaines dans sa région 22/.

IV. CONCLUSION

50. Le point de vue selon lequel la mise en valeur des ressources humaines donne des avantages immédiats en termes de bien-être et un moyen décisif de renforcer la capacité de production s'est beaucoup répandu ces dernières années. On peut démontrer que les pays en développement gaspillent leurs ressources humaines du fait de la mortalité précoce, de maladies fréquentes et invalidantes et de l'analphabétisme, alors qu'ils ont un besoin évident de compétences nouvelles et diverses dans l'acquisition desquelles l'éducation joue un rôle essentiel. En dépit des progrès étonnants enregistrés sur la longue période dans l'ensemble des pays en développement, les années 80 ont été marquées par la stagnation et le recul constatés un peu partout et notamment dans la mise en valeur des ressources humaines d'Afrique et d'Amérique latine. Un nouveau départ s'impose donc dans ce domaine pour relever le niveau de vie actuel et futur des pays en développement.

51. La stagnation économique est la principale cause de ce renversement de tendances. Elle est due en grande partie à la conjoncture internationale, et notamment au bilan négatif des flux de capitaux vers les pays en développement pendant la majeure partie de la décennie, à la détérioration croissante des termes de l'échange pour les principales exportations des pays en développement et au douloureux processus d'ajustement à une économie mondiale en évolution rapide.

52. Cela dit, la mise en valeur des ressources humaines des pays en développement n'en dépend pas moins, pour une grande part, des politiques adoptées par ces pays. Il est essentiel de lui affecter des ressources suffisantes mais aussi de réaffecter les ressources actuellement disponibles. Ces réaffectations doivent se faire dans un souci d'équité et d'efficacité. Elles seraient délicates à opérer sur le plan politique et pas toujours évidentes, mais la mise en valeur des ressources humaines des pays en développement gagnerait sans doute à des réaffectations de crédits entre l'enseignement supérieur et secondaire et l'éducation primaire, entre la médecine curative et les soins de santé primaires, et entre ceux qui crient le plus fort et ceux qui ne jouissent véritablement pas d'une alimentation et d'une hygiène satisfaisantes. Les besoins des femmes et des populations rurales méritent une attention particulière.

53. Dans la réaffectation des ressources à la mise en valeur des ressources humaines, l'équité est tout particulièrement importante non seulement en soi, mais également en raison de ses incidences à long terme sur la croissance. De même que la santé et l'information sont en elles-mêmes génératrices de revenus, de même une redistribution des bénéfices tirés de la mise en valeur des ressources humaines inspirée de celle de la propriété des biens matériels et financiers dans les sociétés fortement stratifiées aurait des effets extrêmement sclérosants. Une aussi mauvaise distribution limiterait la mobilité sociale et provoquerait des tragédies individuelles et des troubles collectifs. Les méthodes de financement permettant un accès plus large aux bénéfices de la mise en valeur des ressources

humaines ont donc une importance cruciale. Le recours exclusif ou massif à un financement privé contribuerait à perpétuer les criantes inégalités d'aujourd'hui. Les gouvernements doivent apporter l'essentiel des crédits destinés à la mise en valeur des ressources humaines.

54. Les organisations bénévoles, églises comprises, jouent également un rôle essentiel. Les personnes disposant de revenus suffisants devraient payer les services dont elles bénéficient. Il sera difficile de mettre au point un système de financement équitable tant que les forces politiques s'y opposeront. Il arrive souvent que les riches et ceux qui ont des revenus importants bénéficient de subventions payées avec l'argent de personnes moins favorisées. Il faut que cela change.

55. Il est important, vu leur volume, que les ressources affectées à la mise en valeur des ressources humaines dans les pays en développement soient utilisées efficacement. Le lien étroit entre l'amélioration de l'alimentation et de la santé et les progrès de l'éducation est la preuve qu'il faut élaborer ces deux types de politiques de façon coordonnée. Le mauvais apprentissage et le taux élevé d'abandons scolaires dus à la maladie réduisent l'efficacité des ressources affectées à l'éducation. Les personnes en bonne santé sans instruction ou aptitudes continueront d'être peu productives. Les efforts consacrés à la fourniture d'équipement d'appoint tels que matériels didactiques dans les établissements d'enseignement, et médicaments et matériel médical dans les centres de soins contribuent à accroître la productivité de ceux qui travaillent dans ces secteurs. On a pu montrer que l'amélioration des pratiques de gestion et la responsabilisation vis-à-vis des consommateurs se traduisaient par un accroissement de la productivité.

56. Beaucoup des améliorations à apporter aux politiques et programmes de mise en valeur des ressources humaines relèvent certes des pays eux-mêmes, mais l'action internationale peut leur être d'un grand appui. La disparition des contraintes qui limitent les apports de ressources extérieures serait particulièrement importante. La possibilité, pour les étudiants des pays en développement, d'étudier dans des établissements situés dans les pays développés est essentielle. Les organisations internationales contribuent également à l'analyse comparative des politiques de mise en valeur des ressources humaines et attirent l'attention de l'opinion publique mondiale et des pouvoirs publics sur l'importance de la mise en valeur des ressources humaines et le potentiel qu'elle offre pour leur économie. L'analyse plus approfondie des schémas d'affectation des ressources, de la répartition des coûts et des pratiques de gestion dans les pays en développement contribuerait à améliorer les politiques de mise en valeur de leurs ressources humaines.

Notes

1/ Sanjaya Lall dans "Mise en valeur des ressources humaines et industrialisation, eu égard en particulier à l'Afrique subsaharienne" (Journal de la planification du développement, No 19, 1989, numéro de vente : F.89.II.A.2, p. 147 à 181) conclut qu'"aucun [pays d'Afrique], pour le moment, ne paraît en mesure d'arriver au type de développement industriel réalisé par les nouveaux pays industriels d'Asie de l'Est, quelles que soient les politiques poursuivies; la base

d'aptitudes industrielles disponibles est simplement trop limitée". Le développement des capacités d'industrialisation est généralement fonction de la mise en valeur des ressources humaines.

2/ G. Griffin, User charges for health care in principle and in practice, IDE Seminar Paper No 37, Banque mondiale, 1988.

3/ Financing health services in developing countries, an agenda for reform. A World Bank Policy Study, (Banque mondiale, Washington, D. C., 1987).

4/ Eva Jaspersen, Restructuring Social Expenditures Towards the Poor: A review of options, UNICEF, 1987.

5/ "Health policy and planning", Journal of Health in Development, vol. 3, No 2, juin 1988.

6/ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1990 (Washington, D. C., 1990) p. 49.

7/ PNUD, Human development report 1990 (New York, 1990) p. 35.

8/ Rapport sur le développement dans le monde, 1989, p. 93.

9/ G. A. Cornia, R. Joly et F. Stewart, L'ajustement à visage humain, vol. 1, (UNICEF, 1987).

10/ OMS, Médecine traditionnelle et couverture des soins de santé, 1983.

11/ Unesco, "Development of Private Enrolment, First and Second Level Education, 1975-1985", CSR-E-57 (ST-89/WS/4), Paris, mai 1989, tableaux 2 et 5 et tableaux I et II de l'annexe.

12/ Human development report 1990, p. 76 et 77. Voir également le Rapport sur le développement dans le monde, et Keith Griffin et John Knight, "Le développement humain", Journal de la planification du développement, No 19, 1989 (numéro de vente : F.89.II.A.2), p. 22 et 23.

13/ Rapport sur le développement dans le monde 1990, op. cit., p. 90.

14/ John Akin et Nancy Birdsall, "Le financement des services de santé dans les PVD", Finance et développement, juin 1987, p. 41.

15/ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, La situation des enfants dans le monde, 1990 (New York, 1990).

16/ Additif au rapport de 1989 sur la situation sociale dans le monde, op. cit., p. 27.

17/ Voir : Federal Republic of Nigeria, Governments Views and Comments on the Findings and Recommendations of the Political Bureau (Lagos, Federal Republic of Nigeria, 1987); et Ministry of Education, Challenge of Education - a Policy Perspective (New Delhi, Ministry of Education, 1985).

18/ François Caillods et T. Neville Postlethwaite, "Teacher/learning conditions in developing countries", Prospects Quarterly Review of Education, vol. XIX, No 2, 1989 (70), p. 170 et 171.

19/ Rapport sur le développement dans le monde 1990, p. 90 et 91.

20/ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Coopération pour le développement dans les années 1990, rapport de 1989. Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement. 1989, p. 65 à 111.
